



Décès

Mme Sylviane FORESTIER décédée le 11 avril 2025
 Mme Yvonne LAFAGE décédée le 21 avril 2025
 Mme Marie-Claude DESPRATS décédée le 15 mai 2025
 M. René ALBAGNAC décédé le 2 juin 2025
 M. Guy FOURNIE décédé le 9 juin 2025
 Mme Jeanne SOULAYRES décédée le 17 juin 2025
 Mme Monique NOYER décédée le 25 juin 2025



Nouveaux habitants

M. MASBOU Denis et Mme HEINE Nadège (Combes)
 Mme BOZZATO CHOPIN Amandine et ses enfants (Massabie)



Pacs

Mme Ouleye KOULIBALY et Paul DRANCOURT
 le 16 mai 2025



Naissance

Garance RESSES née le 26 juillet 2024 de Marine GAILLARD et Antonin RESSES

Dates à retenir

Vendredi 11 juillet : Marche parnacoise sous la pleine lune organisée par la Gabare

Dimanche 21 juillet : Le Café associatif se déplace à Caunézil organisé par la Cour de Récré

Samedi 20 et dimanche 21 juillet : Aubades

FETE VOTIVE organisée par le Comité des Fêtes

Vendredi 25 juillet :

22h: Dj Set avec ROMAN POPS
 DJ Set Fabien Jora

Samedi 26 juillet :

18h Apéritif animé
 20H REPAS GIGOT A LA FICELLE
 Avec l'orchestre JOHN SAINTBOR

Dimanche 27 juillet :

11h 30 Dépôt de gerbe au monument aux morts
Suivi de la photo souvenir des habitants, apéritif offert
 14h30 Pétanque familiale
 19h Apéritif dinatoire avec la banda SAX BANDAS

Dimanche 10 août : Le Café associatif se déplace à Cels
Auberge espagnole
 organisé par la Cour de Récré et la société de chasse

Dimanche 31 août : Repas de la chasse

Vendredi 12 septembre : Veillée sur le thème de la généalogie organisé par la Cour de Récré

Dimanche 14 septembre : Balade et repas festif dans les vignes organisés par Vinovalie



DATES A RETENIR

Mercredi 16 juillet
Lundi 15 septembre
Vendredi 21 novembre
 entre 16h et 19h

A LA SALLE DES FETES DE PARNAC



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h-12h
Judi et Vendredi de 13h30-16h30
mairie@parnac.fr
05 65 20 12 94

www.parnac.fr  **Parnac 46140**

Horaires d'été de la déchèterie de LUZECH



Lundi : FERMÉ
 Mardi, mercredi, jeudi :
 7h- 13h
 Vendredi : FERMÉ

du 30 juin au 31 août
 nos déchèteries passent
EN HORAIRES D'ÉTÉ
 -ouverture en journée continue-



Tous les vendredis soirs de juillet et août :
 de 19h30 à 23h au Château St Sernin sur réservation



"La vie, ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre à danser sous la pluie." (Sénèque)

La Gazette de Parnac n°33



Chères Parnacoises, chers Parnacois,

Durant ces dernières semaines, nous avons malheureusement accompagné à leurs dernières demeures des Parnacois et Parnacoises qui nous ont quittés ; à ce titre, je tiens à m'associer à la peine des familles et leur témoigner ma profonde sympathie.

J'évoquais avec vous lors de la gazette de juillet 2024, le réchauffement climatique et ses aléas ; comme vous pouvez le constater, cette mutation est bien présente ponctuée par des températures proches de 40° et des phénomènes de pluie et de grêle annoncés sur notre territoire.

En ce qui concerne l'eau potable, nous avons la certitude de pouvoir garder la notre en régie suite à des décisions prises par les pouvoirs publics. Depuis plusieurs années, nous réalisons les travaux nécessaires tels : la recherche de fuites ainsi que des travaux de changement de conduites. Les prochains travaux vont débuter à Cels sur environ 1,500km ; nous profitons de l'enfouissement des réseaux électriques par Territoire Energie Lot pour engager ces démarches ; de même, l'éclairage public et le réseau Orange vont aussi être réalisés.

En ce qui concerne les travaux du toit de la salle des fêtes et des logements communaux nous devons encore attendre quelques mois pour cause d'indisponibilité des entreprises retenues qui manquent actuellement de collaborateurs. Nous avons aussi évoqué lors de la gazette de décembre dernier, la construction par Lot Habitat de neuf logements sur la zone des cerisiers dans le centre bourg ; après la présentation de l'esquisse devant les élus, nous avons décidé de ne pas donner suite tant la proposition ne correspondait en rien en termes de qualité ni d'esthétique aux besoins de la commune.

La période estivale, propice aux rencontres diverses sur la place du village va connaître encore cette année de nombreuses animations proposées par les associations de Parnac. Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui dynamisent notre village et créent ce lien social très important. Le dimanche de la fête de Parnac et après la cérémonie au monument aux morts nous allons nous retrouver pour la photo souvenir des habitants ; la dernière photo collective date de 2010 ; n'hésitez pas à nous rejoindre et à mobiliser vos proches et vos amis.

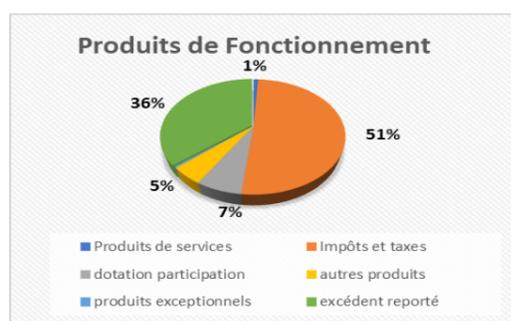
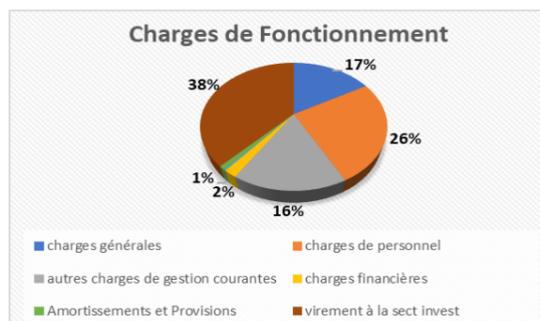
Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite de passer un bel été.

Le Maire,
 Marc GASTAL

LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
212 350.79 €	250 315.69 €	146 072.79 €	118 540.57 €
Résultat cumulé positif de l'exercice 2024			135 036.02 €

BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
415 639.89 €	415 639.89 €	375 886.48 €	375 886.48 €



Taux d'imposition pour l'année 2025 :

Taxe Habitation Résidences Secondaires et Logements Vacants : **9.76 %**
 Taxe Foncier Bati : **40.49 %**
 Taxe Foncier Non Bati : **104.59 %**

Investissements 2025 :

Rénovation énergétique des bâtiments locatifs,
 Rénovation toit salle des fêtes,
 Dissimulation des réseaux aériens CELS
 Rénovation de l'éclairage public à CELS.

Calendrier des travaux:

Rénovation du toit de la salle des fêtes : fin novembre

 Dissimulation des réseaux électrique et fibre,
 rénovations de l'éclairage public et du réseau d'eau: à partir de juin (minimum 6 mois)

 Rénovation des bâtiments locatifs (volets roulants façade sud, VMC, isolation extérieure): à partir de septembre

BUDGET ANNEXE Service Public Industriel et Commercial PHOTOVOLTAÏQUE

Le Budget SPIC photovoltaïque aura ses premières recettes à compter d'un an d'exploitation.
(panneaux solaires installés en façade de l'ancienne école)

COMPTE ADMINISTRATIF 2024			
Exploitation		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 500.00 €	0 €	22 311.09 €	27 000.00 €
Résultat cumulé négatif de l'exercice 2024			1 500.00 €

BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE			
Exploitation		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 997.00 €	2 997.00 €	6 175.91 €	6 175.91 €



C'est déjà l'été !

Depuis le début de l'année, les animations se sont succédé...

Le 12 janvier, un apéritif festif a été offert à tous les adhérents pour les remercier de leur fidélité.

Au cours de l'assemblée générale du 24 janvier qui a réuni plus de soixante adhérents, le bilan de l'année 2024 a été réalisé et les projets pour l'année 2025 ont bien sûr été présentés. Certains se sont déjà concrétisés.



Coin des livres

Les fidèles lecteurs se retrouvent pour échanger sur leurs découvertes ; des nouveautés en tout genre vous attendent : policiers, prix littéraires, séries et terroir.

Grâce à notre abonnement à la médiathèque de Luzech, l'offre est élargie avec notamment des ouvrages en gros caractères.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de lecture !

Café associatif

Un dimanche par mois, c'est le rendez-vous parnacais ! Une fréquentation constante dans une bonne ambiance !

Il est parfois difficile de partir déjeuner chacun chez soi ; c'est pourquoi le 23 février, après l'apéritif, tout le monde a été convié à un repas. C'est ainsi que se sont réunies plus de quarante personnes.

Le 27 avril, les petits chasseurs étaient bien là pour chercher et trouver les œufs cachés dans le parc...

Le 22 juin, après un apéritif cocktail et une dégustation de tapas sous les arbres du parc, les plus fidèles ont pu passer un bon moment.



Jeux

Le 11 avril, une douzaine de personnes s'est initiée au jeu de la Tour de Luzech avec l'aide d'Olivier, le concepteur.

Les soirées tarot du vendredi rassemblent une fois par mois des joueurs novices et confirmés dans une joyeuse ambiance. D'autres jeux sont également à disposition.



Soirée cinéma

Le 25 avril, avec l'assistance technique de l'association Kinomad, une cinquantaine de personnes, Parnacais et voisins, ont pu assister à la projection de « Jour de Fête » de Jacques Tati.

Ce fut une belle soirée émaillée de rires communicatifs.

Réunion d'information et de sensibilisation sur les dangers d'internet et du téléphone

Le 23 mai, nous avons été captivés par l'intervention du major Daniel Bertolino qui nous a expliqué les techniques utilisées par les escrocs et les moyens de garder le contrôle et de rester vigilants.



Oui l'été est là et, comme l'an passé, le café vient à vous !

Dimanche 20 juillet : Caunezil (avec les aubades)

Dimanche 10 août : Cels (auberge espagnole avec la société de chasse)

Dimanche 24 août : Joby

Le Coin des livres sera ouvert les samedis 5 juillet, 2 août et 30 août de 10h30 à 12h30 et accompagne le café associatif dans ses déplacements dominicaux.

Prochaine veillée le vendredi 12 septembre à 20 h 30 avec au programme, la généalogie.

Nous vous tiendrons au courant des prochaines animations. Un grand merci à tous les bénévoles et adhérents qui participent activement à la vie de l'association et n'oubliez pas que La Cour de Récré reste ouverte à toutes et tous !

Vous pouvez nous contacter par mail et/ou par téléphone : lacourderecre46@gmail.com ou téléphone 06 37 77 30 81

ASSOCIATION LA GABARE



En cette mi-mai, c'est depuis les rues fleuries et les rosiers du petit village de Chédigny (37), premier village fleuri de France qu'une quinzaine de membres de La Gabare ont terminé leur court séjour dans ce **val de Loire** si prisé par les rois de France qu'ils y ont bâti tant de magnifiques châteaux. Remarquons que côté rosiers et fleurissement grâce aux bons soins de notre employé municipal, notre commune de Parnac peut rivaliser!



En randonnant notre groupe a découvert Chenonceau depuis l'autre rive du Cher, parcouru les jardins de Villandry, visité le discret Château d'Azay le rideau ou apprécié le génie inventif de Léonard de Vinci à travers l'exposition des maquettes depuis le Clos Lucé dans lequel il résida au temps de François 1^{er}. Nous avons même eu le temps de déguster les oreillettes qu'Annette nous avait préparées!



En avril, nous avons passé une journée au **musée du patrimoine agricole et rural de SALVIAC**.

Après une promenade sur le circuit de découverte du Pech Curet avec un petit groupe de marcheurs et le déjeuner sur le site du musée, Benoit Jouglar, le maître des lieux, nous a fait revivre dans une visite haute en couleur ce temple des véhicules ou métiers anciens de toutes sortes patiemment et passionnément accumulés par ses soins. Le site n'est pas loin et vaut le détour.



Mais le temps passe et l'été se profile déjà :

Le repas de la St Jean le **21 juin** va réunir plus d'une soixantaine de participants autour des grillades de poulet.

Le vendredi soir **11 juillet**, profitant d'une nuit de pleine lune, nous vous invitons à marcher autour de Parnac, et à terminer la soirée pour les inscrits, autour d'une grillade.

Début août, évasion culturelle : nous participerons comme chaque année à une représentation théâtrale : **Les marchands d'étoiles** dans le cadre du festival de Bonaguil, dans les douves du château.

En guise de préparation à la rentrée, pour conclure ces deux mois d'été, nous nous retrouverons à Maxou pour le traditionnel **repas des gabariers** le 30 août.

Nous programmons une sortie au Zénith de Toulouse, en bus, pour le spectacle **CARMINA BURANA** le dimanche 14 Décembre.

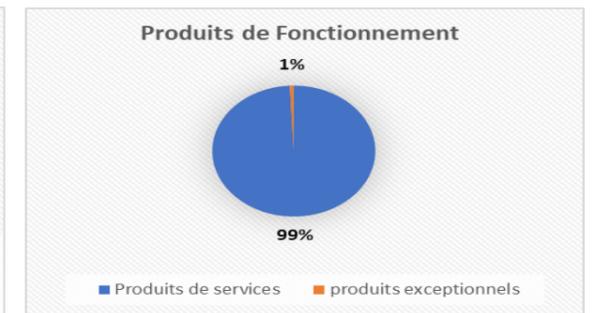
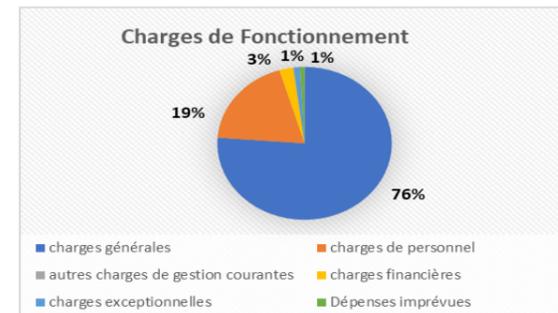
Au plaisir de retrouver certains d'entre vous pour ces occasions, la gabare vous souhaite, à tous, un bel été.

Jean-Paul

LE SERVICE EAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2024			
Exploitation		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
68 560.99 €	53 834.48 €	18 768.61 €	42 606.15 €
Résultat cumulé négatif de l'exercice 2024			5 871.65 €

BUDGET PRIMITIF 2025			
Exploitation		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
81 306.22 €	81 306.22 €	338 665.79 €	338 665.79 €



Nous vous informons qu'à compter du **1er janvier 2025**, une **réforme des redevances des Agences de l'eau** est entrée en vigueur.

Tarification du prix de l'eau 2025/2026

Les parnacois sont attachés à leur réseau d'adduction d'eau potable géré directement par la commune en régie municipale. Bonne nouvelle, la loi du 11 avril 2025 a modifié l'obligation du transfert obligatoire de cette compétence aux communautés de communes et donne ainsi la possibilité à notre commune de conserver la gestion directe de son service d'eau potable.

Toutefois la conservation de cette compétence nous engage à assurer l'entretien de notre réseau. En effet, le réseau date des années 1962/1963, il est vieillissant et nécessite de poursuivre les travaux de renouvellement de conduites pour réduire notamment le volume des fuites.

Les prochains travaux vont concerner le secteur de Cels. Il s'agit de profiter de l'enfouissement du réseau électrique pour renouveler 1,3 km de canalisation soit 10% du réseau.

La commune va devoir recourir à un emprunt pour financer ces travaux. L'Etat et l'Agence de l'Eau Adour- Garonne ont pris la décision de ne pas aider les communes isolées. Cela va nous contraindre à prendre en charge la totalité du coût des travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau.

Par prévoyance, la commune a décidé d'augmenter au 1^{er} septembre 2026, le prix de l'abonnement à 90 euros et du mètre cube à 1,30 euro. Pour mémoire, la dernière augmentation de l'abonnement datait de 2012. Le prix du service d'eau potable à Parnac s'élèvera à 2,54 euros sur la base d'une consommation annuelle de 120 M3.

Actuellement le prix du service d'eau potable est de 2,17 euros/M3 à Parnac (données 2025). Par comparaison, le tarif de la communauté de communes est de 2,82 euros et le prix moyen départemental de 2,95 euros (données 2024).

Notre objectif est de concilier un prix du service à un tarif raisonnable avec un réseau permettant de garantir aux abonnés une meilleure gestion de la ressource et une eau potable de qualité.

Nouveaux arrivants ou locataires sortants :

veuillez vous présenter en mairie pour ouvrir ou clôturer votre abonnement au service de l'eau.



Travaux d'enfouissement des réseaux et rénovation du réseau AEP à CELS

À partir de juillet, de grands travaux vont débuter sur le secteur de MASSABIE/CELS. La commune lance un chantier d'envergure visant à enfouir les réseaux électriques, téléphoniques et fibre, tout en rénovant le réseau d'eau potable sur 1,5 km. Ce projet inclut également le déplacement des compteurs d'eau en domaine public et la reprise de 38 branchements.

Sous maîtrise d'ouvrage de la FDEL du Lot, les travaux seront réalisés par l'entreprise Bouygues (pour les réseaux secs) et la SAS Capraro & Cie (pour le réseau AEP). Les tranchées seront mutualisées afin de limiter au maximum la gêne pour les riverains. L'éclairage public sera également repositionné et modernisé si nécessaire.

Le chantier, qui durera entre 4 et 6 mois, impactera la route départementale N°8 et la route de Cels avec des portions temporairement bloquées.

Les étapes principales : ouverture des tranchées, pose des nouveaux réseaux, raccordements aux habitations, réparations provisoires de chaussée et dépose des anciens câbles électriques.

Ce projet, préparé depuis 2023 avec l'appui du Syded du Lot, sera cofinancé par le budget de l'eau et celui de la commune.



Commémoration du 8 mai 2025

À 11h30, une cinquantaine de parnacois s'est retrouvée au monument aux morts pour honorer le 80ème anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale. Philippe Bompa adjoint au maire a présidé sa première commémoration. Il était entouré de quatre jeunes lecteurs, Raphaël, Thomas, Léane et une toute nouvelle petite lectrice de 8 ans, Lucy (Ce1). Bravo à eux.

Après la lecture des messages officiels, le déroulé continue, le dépôt de gerbes, l'appel aux morts, la sonnerie "aux morts" sonorisée par Jean-Paul, la minute de silence et la Marseillaise. Un grand merci au porte drapeau M Marc Leymarie, la représentante des pompiers Mme Berthereau, à M Cavalié Jean-Paul, et à tous ceux qui continuent à venir honorer tous les combattants passés ou présents. La cérémonie s'est poursuivie par le traditionnel apéritif offert par la municipalité à la population.



Après un repas tahitien le 24 mai plein de réussite, l'heure est venue de vous dévoiler le programme de l'édition 2025 de la fête de Parnac ! L'été s'installe petit à petit, les températures montent ...l'envie de se retrouver et de célébrer aussi ! En cette année 2025, notre traditionnel rendez-vous estival prend une saveur particulière et quelque peu vintage : **le comité des fêtes souffle ses 60 bougies.**

À cette occasion, nous vous invitons à remonter le temps et à plonger dans l'ambiance colorée et fleurie des années 60.

Sortez vos chemises à fleurs, vos lunettes rondes, vos foulards et vos robes fleuries car les **25, 26 et 27 juillet 2025**, la place du village va vibrer et briller au rythme de la musique, des rires et de la convivialité.

Comme chaque année, trois jours de fête avec au programme :

Repas conviviaux, buvette et spécialités locales

Concerts, bandas et DJ

Animations pour petits et grands

Pour l'occasion, une photo souvenir sera prise avec tous les parnacois le **dimanche 27 juillet à 11h30.**

Les aubades se tiendront cette année, comme l'an passé, sur deux journées : les samedi 19 et dimanche 20 juillet. Merci à toutes et tous pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez chaque année, que l'on fasse partie des habitués ou qu'on découvre l'aventure pour la première fois, ces moments de convivialité sont précieux pour nous ! À très très vite, nous avons hâte de vous retrouver !

L'ensemble des membres du comité des fêtes de Parnac



Société de chasse

Repas de la chasse

Le traditionnel repas des chasseurs aura lieu le **dimanche 31 août** à partir de midi sous le préau de la salle des fêtes de Parnac.

Au menu, salade composée, sangliers grillés, pommes de terre rissolées, haricots verts, fromage et glace. Tarif à 20 euros comprenant un apéritif, le vin et le café. Menu enfant (-12 ans) à 12 euros. Pensez à réserver au 05 65 20 18 25 (HR) et à amener vos couverts !



Dégâts dans les cultures

Des agriculteurs ont signalé à la société de chasse d'importants dégâts causés par des blaireaux dans les cultures en bord de rivière. Devant leur prolifération, la société de chasse a demandé à un lieutenant de louveterie d'intervenir car dans ce cas il ne s'agit pas d'une action de chasse mais de régulation ciblée sur des animaux commettant des dégâts.

Rappelons que le lieutenant de louveterie a pour mission de préserver la biodiversité tout en veillant à limiter les dégâts causés par la faune sur les cultures et les animaux domestiques.

*Vous voulez intégrer une association?
Retrouvez leurs coordonnées sur le site parnac.fr*

Historique du Comité des fêtes

La fête de Parnac existe depuis très longtemps. Avant 1970, elle était organisée par les jeunes du village qui avaient 20 ans dans l'année « les conscrits ». Elle se déroulait le 1^{er} dimanche de septembre sur la place de l'ancienne mairie.

Le dimanche après la messe très suivie, la cérémonie au monument aux morts et l'apéritif, les familles accueillaient leurs proches pour des repas très riches... Les musiciens passaient dans les maisons à ce moment là pour récolter des fonds aux bénéfices de l'organisation (aubades). Quelques forains « casse bouteilles, jeu de rampeau (quilles), tir à la carabine... » et des orchestres animaient la fête. C'était un lieu de rencontre où se retrouvait la jeunesse des villages voisins et qui réunissait les familles.

En 1971, la fête de Parnac et de Luzech se trouvaient à la même date, cela découragea les jeunes et la fête n'eut pas lieu. La municipalité va encourager la création de l'association du comité des fêtes. Henri Lafon, conseiller municipal entouré de quelques parnacais et des jeunes vont relancer la fête!

La première décision va être de déplacer la fête sur la place actuelle, la seconde vers 1984, est de choisir une nouvelle date plus propice aux festivités : le dernier dimanche de juillet. La fête dure 3 jours du samedi au lundi.

Dans un premier temps, pendant quelques années le bal fut payant et abrité sous un chapiteau. Les repas préparés par le comité et le changement de date vont permettre d'organiser en plein air des bals gratuits. Des orchestres de grandes qualités et des repas (poules farcies, méchouis...) vont attirer beaucoup de monde jusqu'à 400 personnes. Des animations foraines modernes vont étoffer les programmes, ainsi que l'organisation d'attractions variées (jeux pour les enfants le lundi, concours de boules...). Une arène avec des vachettes fut de la partie ainsi qu'un super cross !



Photo des habitants prise lors de la fête de Parnac en 2010 !

Elle sera exposée lors de la fête ainsi qu'une deuxième prise en 2000 lors de l'inauguration de la salle des fêtes.

Prochaine photo :
Dimanche 27 juillet 2025 !
RDV à 11h30 sur la place du village

Progressivement le comité des fêtes va s'organiser sous l'impulsion de la jeunesse parnacaise !

Le grand retour des aubades le dimanche précédent la fête et ensuite 3 jours de fêtes du vendredi au dimanche vont proposer un riche programme. Le vendredi, les DJ enflamment la piste de danse, le samedi un repas où le gigot à la ficelle est le roi et un orchestre de qualité attire beaucoup de monde. Le dimanche la tradition est respectée : cérémonie au monument aux morts, apéritif, bandas, tapas et musique rassemblent toutes les générations.

La fête est organisée par les jeunes de Parnac et leurs amis. Elle fédère une génération qui aime son village, cultive leur amitié et fait vivre à la population des moments de grandes convivialités. Merci à eux !

PROJET LOGEMENTS "Les cerisiers"

Pour rappel la commune a fait l'acquisition de deux terrains en bordure de la salle des fêtes. Une rangée de cerisiers traversant ces terrains a donné alors son nom au projet!

L'ambition de ce mandat était de créer un écoquartier, à faible consommation d'énergie dans un environnement arboré, et ainsi de proposer à la population des logements à la location dans notre commune, si difficiles à trouver pour nos jeunes locaux.

A la suite d'une première rencontre avec Lot Habitat en 2023, créateur de logements sociaux dans le département, une première esquisse avait été présentée au conseil municipal. Entre 7 et 9 logements, du T1 au T4 étaient placés sur les 4900 m².

En décembre 2024, la dernière réunion de présentation du plan global, ne correspondait pas à nos attentes, au cahier des charges initial et de plus ne s'inscrivait pas dans la stratégie du dispositif Village A-venir.

Après réflexion et échanges avec Lot Habitat début juin 2025, la décision de continuer ce projet de logements sociaux est suspendue. Le partenariat avec Lot Habitat est en cours d'arrêt.

Ces terrains restent pour l'instant une réserve foncière intéressante au cœur du village.

PARNAC, un village A-Venir, suite ...

Dans la Gazette de fin décembre 2024, nous vous avons présenté les principaux éléments qui ressortaient du **diagnostic (Tome 1)**. Ce portrait synthétique de la commune a été réalisé à partir d'entretiens avec différents acteurs et partenaires techniques mais aussi d'échanges avec les habitants lors de la déambulation dans le centre bourg.

A partir de ce diagnostic, les chargés de mission avec l'accompagnement et toute l'expertise du Service Aménagement et Habitat du Département du Lot et du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme, et Environnement) ont travaillé au premier semestre 2025, sur **la stratégie et le plan d'actions (Tome 2)** à développer pour conforter le bourg et l'ont présenté aux élus le 5 mai 2025.

Ce deuxième tome présente les orientations stratégiques adoptées, en deux grands axes qui se déclinent en plusieurs fiches actions :

1 - Le renforcement de la centralité villageoise

Les habitants de Parnac bénéficient d'un cadre de vie de qualité, dans un environnement agréable à proximité de Luzech et Cahors.

Il convient de :

- Structurer le développement des zones d'habitat,
- Développer un habitat de qualité, lutter contre la vacance et la sous-occupation des dépendances,
- Améliorer quelques portions d'espace public pour renforcer le cœur du village,
- Qualifier et sécuriser les entrées de bourg.

2 - La valorisation de l'identité et des patrimoines

Parnac, berceau de l'activité viticole lotoise, accueille depuis peu une portion de la voie verte. Le développement d'un itinéraire de visite du village en lien avec ce tracé structurant est un levier pour la viticulture, en pleine transition.

Cela se traduit par des actions visant à :

- Renforcer le lien avec le Lot,
- Valoriser l'activité viticole à travers le développement du cyclotourisme,
- Préserver et réhabiliter le patrimoine bâti, notamment les maisons de vignes
- Améliorer la signalétique et la visibilité de Parnac.



Tout ce travail est le fruit d'une réflexion concertée et approfondie avec l'équipe de Village A-Venir. Il a permis de définir un projet stratégique et prospectif visant à mettre en valeur le centre bourg de Parnac et à prioriser des actions à court moyen et long terme.

CONTENEURS POUBELLE

La communauté des communes responsable du ramassage de nos poubelles, fait face à des problèmes de recrutement et de rentabilité. Les tournées de ramassage vont être raccourcies.

Chaque commune doit faire un effort et diminuer le nombre d'emplacements de poubelles. Les conteneurs peu utilisés ou situés sur des zones dangereuses vont être déplacés sur les emplacements voisins.

C'est pour cela, qu'à partir de septembre, 8 emplacements de conteneurs poubelle sur 21 vont disparaître sur notre commune :

Chemin du Coustalou, Route du Port de l'angle(2) ,route de Massabie (Beurrade) chemin du bac, les Tuileries, place de l'église, Pech St Martin.



Surveillez vos palmiers!

Les larves du « papillons du palmier » (Paysandisia archon) peuvent causer des dommages significatifs, affaiblissant et même tuant les palmiers si l'infestation est importante.

Le papillon du palmier est un papillon de jour dont l'adulte peut mesurer jusqu'à 11 cm d'envergure, et la chenille jusqu'à 8 cm. La période de ponte est de juin à septembre.

La jeune chenille après éclosion pénètre dans les tissus du palmiers, creusant des galeries.



Symptômes visibles :
perforations des palmes, galeries de sortie à la base des sections de palmes, sciure sur le stipe (tronc).

Traitement : Pulvérisation de nématodes plusieurs fois par an, solution biologique et efficace. Les produits se vendent en jardineries.

Comme la pyrale du buis, le traitement est indispensable pour sauver les palmiers atteints et prévenir la propagation de ce ravageur.

COMPOSTEUR COLLECTIF

La municipalité a souhaité, avec l'accompagnement du SYDED et de la communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, la mise en place d'un site de compostage partagé.

En effet, le compostage est une technique simple qui peut vous permettre de réduire jusqu'à 30% le poids de vos poubelles. Il est installé depuis le 26 mai sur le parking du bourg, face aux poubelles.



2 ACTIONS pour l'utilisateur :

- **Apport de déchets de cuisine**
- **Ajout d'un volume égal de matières brunes présentes dans le bac de gauche**

Le référent technique s'occupera du brassage et du transfert dans le bac de maturation.

Au bout de quelques mois, le compost sera prêt, vous pourrez vous servir.

Ce que vous pouvez mettre :



Les éléments à ne pas mettre :

- Coquilles (huitres / moules)
- Excréments d'animaux (litière)
- Coupes de thuyas ou résineux
- Bois traités chimiquement
- Déchets végétaux trop grossiers
- Matières chimiques
- Papiers glacés et colorés, revues
- Terre, gravier, sable, cailloux
- Poussières d'aspirateur
- Filtres de cigarettes
- Charbon de barbecue, cendres

ZAER

Les Zones d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables



constituent un dispositif de planification territoriale introduit par la [loi n° 2023-175 du 10 mars 2023](#).

Chaque commune doit définir des zones dédiées à la production d'énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire et de la concertation du public.

Le conseil municipal a opté pour l'énergie solaire et vous avez été concertés par courrier : 25 réponses dont 23 favorables, 1 négative et 1 sans avis.

Le conseil municipal a délibéré pour valider les zones identifiées pour cette production : les toits des bâtiments publics hors églises.

Des panneaux solaires ont déjà été installés en façade de l'ancienne école lors de sa rénovation en 2023. A court terme, il n'y a pas d'autre projet d'installation de panneaux solaires.

Le Marathon des Vignobles : 3ème édition!

Ce dimanche 11 mai 2025, près de 700 semi-marathoniens et 200 marathoniens ont traversé Parnac lors de 42 ou 21 kms d'effort!

La côte de Massabie est dure, mais l'encouragement et le sourire des bénévoles permettent de passer le cap!

Bravo à nos coureurs parnacois
Clément, Frédéric, et Laurent!

Bravo aux bénévoles : les signaleurs qui permettent une bonne circulation dans la commune et aux jeunes ravitailleurs!



L'année prochaine on recommence, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe! De 9h à 13h, musique et bonne humeur sont au rendez vous!

Bonjour les voisins

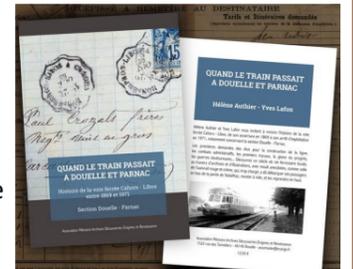
Le 13 juin dernier les Celsois se sont retrouvés sous le chai de Caroline et Dominique pour leur repas annuel. Une soirée de convivialité toujours appréciée autour d'un apéritif, de grillades et de bons plats salés, sucrés à savourer ensemble !



L'Association M.A.D.E.R. et Yves Lafon ont le plaisir de vous présenter un ouvrage inédit de 68 pages, intitulé :

"Quand le train passait à Douelle et Parnac".

Ce livre, richement illustré de documents originaux, vous plonge dans l'histoire florissante du rail, une époque marquante de notre patrimoine local.



Cet ouvrage est un véritable voyage dans le passé, retraçant l'importance du chemin de fer à Douelle et Parnac.

Edition limitée, réservation au 06 78 53 71 62

Déchèterie

Les déchèteries du Syded évoluent ! Avec plus de 380 000 passages annuels et près de 50 flux différents de déchets, il est devenu nécessaire pour le Syded d'évoluer vers une gestion plus moderne de ses déchèteries. Pour fluidifier les accès et améliorer la gestion, un contrôle d'accès se met progressivement en place depuis avril 2025. Cette évolution ne change en rien le fonctionnement de la déchèterie. Il faudra seulement présenter son pass sur téléphone ou papier à l'entrée de la déchèterie pour y accéder et déposer ses déchets en toute simplicité.

Demandez votre pass déchèterie sur pass.syded-lot.fr

